

# LE TOPOS DE LA CAPTIVITÉ AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

*Gilles Thérien*

L'INDIEN N'EST PAS UN MOTIF exotique ou folklorique. Nous faisons partie de façon permanente du territoire réel de l'Indien depuis le dix-septième siècle. Son destin est enchevêtré au nôtre, pour le meilleur mais surtout pour le pire. Cela n'a pas produit de fraternisation réelle bien importante, au contraire. Aujourd'hui les revendications territoriales des Amérindiens ont pris un tour violent. Et, pourtant, lorsque nous regardons notre littérature, tant celle du dix-neuvième que celle du vingtième siècle, l'Indien y est partout présent. Cette constatation s'accompagne d'une autre: leur présence est pour le moins ambiguë et ne correspond pas à une réalité externe que la littérature se serait donné la mission d'explorer. Notre rapport à l'Indien est imaginaire, c'est-à-dire qu'il prend place dans une construction symbolique d'origine blanche, qu'il n'a un rôle, toujours au plan symbolique, que pour les Blancs, pour les Québécois ou les Canadiens que nous sommes.<sup>1</sup> L'Indien réel n'a pas accès à cette symbolique et, de toutes les façons, il ne saurait qu'en faire, lui dont l'imaginaire est vraisemblablement constitué autrement.

Parmi tous les récits que le discours invente pour parler de cette relation imaginaire entre Indiens et Blancs, les récits de captivité ont attiré notre attention parce qu'ils semblent y jouer un rôle tout à fait particulier. Ils présentent la relation à l'Indien sous son angle problématique. Au lieu d'une rencontre parfaitement idyllique entre l'ancien et le nouveau monde, la rencontre des Indiens tourne parfois mal. On retrouve donc dans ces récits un sentiment d'horreur toujours prêt à se déployer, sentiment lié à la peur de la torture, du cannibalisme et de la mort. L'Indien est une menace qu'il faut savoir circonvenir.

Ce n'est pas la rencontre avec l'Indien qui a donné naissance au récit de captivité. On trouve les tout premiers récits dans la légende homérique, d'une part, le rapt d'Hélène et les conséquences de ce geste, d'autre part, Ulysse qui poursuit son Odyssée en franchissant tous les obstacles de diverses captivités. Dans le cadre biblique, la captivité joue aussi un rôle important. Le peuple d'Israël est captif des Egyptiens comme il l'est, par la suite, du désert pendant quarante ans. Les tribus

d'Israël sont menées en captivité à Babylone. Si le topos de la captivité est présent depuis les débuts de la civilisation, nous croyons qu'il ne conserve pas une identité constante à mesure qu'il traverse les siècles. Il se contextualise, il reflète les diverses situations qu'il illustre. Au-delà du récit d'une quelconque captivité, il y a toujours un topos en jeu, un topos dont les particularités sont parfois étonnantes. On peut donner comme exemple les camps de concentration et l'holocauste des Juifs qui s'appuient sur un topos bien précis et les prisonniers des asiles d'aliénés de nos sociétés modernes qui s'appuient sur un autre. Le topos de la captivité est une forme symbolique large qui s'actualise selon diverses règles dans divers contextes.

La captivité comme composante de la vie sur le nouveau continent a aussi des caractéristiques propres que nous cherchons à dégager. Mais ici aussi, il est important de préciser que, selon les aires culturelles où ces récits sont produits, le topos n'aura pas tout à fait le même sens puisqu'il viendra s'inscrire dans des imaginaires passablement différents. Les récits de captivité existent en Amérique latine mais pour des questions de distance tant intellectuelle que géographique, nous n'en tiendrons pas compte. Nous nous intéressons aux récits de captivité de l'Amérique du Nord, de ceux qui décrivent des situations que l'on retrouve en Nouvelle-France et en Nouvelle-Angleterre et ce, au dix-septième siècle, parce qu'il y a entre ces récits une situation commune, un territoire constamment traversé par les Indiens et un certain nombre de traits discursifs communs. Mais il existe aussi d'importantes différences qui peuvent être rapportées à des imaginaires en formation, imaginaires qui se trouveront à la fois semblables et différents.

Les Etats-Unis auront, comme nous, à leur origine, des récits de captivité. Le plus ancien, celui de la captivité de John Smith, remonte à 1607. Il sera suivi de récits de captivité de plus en plus nombreux à partir de la seconde moitié du dix-septième siècle. Mentionnons parmi les plus célèbres, la captivité de Mary Rowlandson en 1676, celle de John Gyles en 1689, ou encore celle d'Hannah Dustan en 1697. Le dix-huitième siècle les verra proliférer.<sup>2</sup> En général, ils ne sont pas très longs et racontent les horreurs de la captivité, toutes imputables aux "sauvages" contre lesquels s'illustrent des héros et surtout des héroïnes des premiers temps de la colonisation. En nombre, ces récits deviendront une forme insidieuse de propagande qui permettra d'accepter comme normal et nécessaire le génocide indien qui se poursuivra tout au long du dix-neuvième siècle. Ces récits, souvent pauvres en détails, bavards sur les vertus héroïques des Blancs, ont souvent l'air assez peu authentiques. Ils le sont pourtant si l'on veut réduire la notion d'authenticité au fait qu'ils sont bien là où on l'affirme et, en général dans des circonstances connues et vérifiables. Quant aux modalités des captivités, des analyses serrées des textes permettent parfois de douter de l'authenticité de leur relation. La rhétorique de la captivité est plus tournée vers la constitution d'un univers imaginaire que vers la consignation des faits.<sup>3</sup>

Ces récits connaîtront une seconde vie importante dans le développement de la culture américaine. Ils seront intégrés progressivement à la littérature romanesque et deviendront un des thèmes favoris des romans de la frontière, puis de la littérature populaire en même temps qu'on les retrouve au théâtre avant de les trouver au cinéma sous la forme du western.<sup>4</sup> Cette importance dans la littérature américaine ne peut être réduite uniquement à une importance thématique. Ce qui est en jeu, depuis Fenimore Cooper jusqu'à John Barth<sup>5</sup> ou William Burroughs,<sup>6</sup> c'est la mise en place d'un imaginaire spécifiquement américain, Leslie Fiedler parlera plus volontiers d'une mythologie américaine, qui a peu à voir avec les imaginaires ou les mythologies européennes. En changeant de continent, en s'emparant de la terre des Indiens, l'Européen devient Américain et développe en lui une nouvelle façon de percevoir les choses.

**L**ES RÉCITS DE CAPTIVITÉ de la Nouvelle-France ont des traits communs avec les récits américains mais ils s'en écartent aussi parce que la façon même de pénétrer le continent et son intérieur, et les méthodes pour s'y installer, sont radicalement différentes. Nos relations avec les Indiens tiennent du mixte. Il y a une volonté de vivre avec eux, il y a même, au tout début, une volonté de métissage.<sup>7</sup> L'imaginaire développé de ce côté-ci de la frontière conserve des caractéristiques spécifiques que nous allons brièvement évoquer. La comparaison des récits de captivité au dix-septième siècle permet d'enrichir la perspective qui, de chaque côté, dépend fortement des idéologies de colonisation et des problèmes de l'établissement d'un peuple en terre nouvelle.

Disons d'abord que les récits de captivité de la Nouvelle-France sont plus variés que les récits de la Nouvelle-Angleterre. Ils nous permettent de dresser un meilleur éventail de l'ensemble des récits. Le premier de ces récits, le plus illustre et surtout le plus complet au plan des détails, est la capture de Donnacona et des siens au terme du second voyage de Jacques Cartier. On y retrouve les stratégies et les motivations du Français lors de cet épisode au goût plus que douteux. C'est le récit le plus complet sur la capture d'Indiens par des Blancs. Les *Relations des jésuites* nous fournissent aussi, avec des descriptions longues et attentives, divers récits de captivité d'Indiens par d'autres Indiens. Il s'agit chaque fois d'une captivité qui précède et accompagne la torture et finalement la mort. Le récit le plus détaillé est certes celui que fait le père Lemercier de la captivité, de la torture et de la mort d'un Iroquois ramené en pays Huron à la suite d'une expédition guerrière. On connaît en général beaucoup mieux les récits de captivité des missionnaires. Mentionnons celui d'Isaac Jogues pour mémoire mais aussi celui de Francisco Giuseppe Bressani. Les deux se sont tirés de captivité et ce n'est que plus tard et, dans d'autres circonstances, que Jogues trouvera la mort. Celui-ci, lors de sa première captivité,

a pu s'échapper et Bressani a été vendu. Mais chacun fournit un récit détaillé de son expérience aux mains des Iroquois. Nous connaissons aussi la captivité de Pierre-Esprit Radisson, toujours aux mains des Iroquois, captivité qui se transformera en adoption et dont Radisson fait lui-même le récit.<sup>8</sup> Enfin les *Relations* donnent aussi divers récits de captivité de Blancs parmi les Indiens. Il manque, toutefois, du côté français, pour la même période, des récits de captivité de Blancs par des Blancs, des Anglais ou des Hollandais capturés par les Français ou l'inverse. Ce type d'évènement se produit et les récits de captivité de la Nouvelle-Angleterre nous livrent leur version de ce genre d'affaire.

Si l'on veut proposer un topos de la captivité spécifique de la Nouvelle-France, il est important de faire l'étude des diverses caractéristiques de nos récits de captivité. Nous dirons en premier lieu que ce qui les caractérise tous, c'est l'abondance de détails. Les récits décrivent la façon dont les victimes sont capturées, le lieu de leur capture, ce que l'on fait d'eux au jour le jour. La capture du prisonnier se fait au moment d'une guerre, c'est-à-dire quand des bandes de diverses nations s'affrontent à la suite d'une déclaration de guerre formelle ou d'un geste qui équivaut à cette déclaration. La capture peut aussi survenir plus ou moins par hasard lorsqu'un groupe d'Indiens rencontre un groupe ennemi lors de la traite, de la chasse ou de la pêche. Certains captifs sont de toute évidence des guerriers, alors que d'autres semblent être plutôt des "commerçants," quand ils ne sont pas tout simplement des chasseurs ou des pêcheurs malchanceux.

La capture même est ritualisée. Lorsqu'un ennemi est cerné et qu'on veut le faire prisonnier, on lui ordonne de s'asseoir, ce qu'il fait en général pour éviter le pire faute de quoi il encourt une mort immédiate, ce que d'aucuns choisissent. Une fois arrêté, pour l'empêcher de se sauver, on le lie en lui attachant les bras derrière le dos au-dessus des coudes. Il doit subir alors une première torture qui tend à le rendre inefficace comme guerrier. On lui coupe ou arrache les trois doigts qui lui servent à tirer l'arc. Avant la venue des Européens, cette opération se faisait avec du silex, puis à la suite de la traite, on s'est généralement servi de couteau ou de hache. Autre technique en usage: broyer les doigts de la main avec des pierres.

Les captifs sont ensuite attribués. Un conseil s'assemble parmi les Indiens sur place afin de déterminer la destination des prisonniers en fonction des nations qui ont participé à l'expédition. Les prisonniers seront séparés entre les représentants des diverses nations qui devront par la suite s'occuper du transport du captif. Les distances à parcourir sont parfois énormes. Bressani, capturé à une trentaine de kilomètres de Trois-Rivières, est amené dans la région de Fort Orange, emplacement actuel d'Albany, capitale de l'État de New York. Le voyage constitue la phase suivante de la captivité. Le captif n'est pas choyé. Si on manque de nourriture, il devra s'en priver. Il lui arrivera de devoir faire, tout le long du trajet, des tâches dévolues aux esclaves ou aux femmes en plus de subir divers sévices. Bressani raconte qu'il devait porter des charges et, au moment du bivouac, faire la cuisine.

L'étape suivante a lieu au moment de l'entrée dans le territoire de la nation. À la première occasion, on réunit à nouveau un conseil qui doit décider à qui il faut attribuer le captif : à un village en particulier, à une famille ou à un capitaine. Le prisonnier pourrait être remis à une famille qui a perdu un membre important à la guerre. Cette attribution leur donne en principe le droit de vie et de mort sur le prisonnier. Il arrive que ce dernier doive alors circuler de village en village jusqu'au lieu de sa captivité ou de son exécution.

À l'arrivée dans un village, le captif est soumis à diverses tortures. S'il s'agit d'un guerrier, il doit chanter son chant de mort. Dans tous les cas, il est mis à nu et on le fait passer entre deux rangées de jeunes gens. On pourra lui faire une incision entre les doigts de la main, comme ce fut le cas pour Bressani chez les Iroquois. On le rouera de coups de bâton sur la tête et sur le corps, tout en prenant bien soin de ne pas le tuer. Ensuite, le captif est exposé à la vue de tous sur un échafaud. Là aussi, il devra subir des sévices qui lui viendront, entre autres, des femmes et des enfants. On le battra avec des ronces, on lui arrachera quelques ongles, on lui broiera des doigts. Il est ensuite conduit dans la cabane du capitaine de guerre et y subira d'autres tourments. On lui brûlera les doigts ou ce qui en reste, on lui arrachera les ongles qui se seront soulevés sous l'action du feu, on le forcera à mettre ses doigts dans le fourneau des pipes ou encore à ramasser les charbons ardents, on pourra aussi lui sectionner les doigts au niveau des phalanges. C'est ainsi que Bressani, par exemple, a eu huit doigts coupés en six jours. Si le lieu de destination du captif n'est pas ce village, il devra subir le même rituel dans tous les villages où il passera. Mais, nulle part, on n'ira plus loin que les sévices déjà décrits.

Lorsqu'il arrive au village choisi pour son exécution, la réception est la même. On réunit encore une fois le conseil du village pour savoir quoi faire du prisonnier. La famille ou le capitaine à qui il a été attribué pourrait décider de l'adopter. À ce moment, il recouvre sa liberté mais sait qu'il doit maintenant obéir de façon absolue à cette famille et que, en cas de désobéissance ou de tentative de fuite, il sera immédiatement tué. Il semble que, dans les cas de l'adoption, la famille qui en décide ainsi, doit payer une rançon au village pour conserver le captif. S'il n'a pas la chance d'être adopté, son sort est immédiatement scellé. Sa famille adoptive fournit ce qu'il faut de victuailles pour que le captif puisse offrir son festin d'adieu, son Athataion. À cette occasion, il chante son chant de mort personnel s'il est guerrier et danse pendant que les invités mangent. Il est prêt alors à entrer dans la phase finale de la torture et de la captivité. On le conduit à cabane du capitaine de guerre à la tombée de la nuit. Chez les Hurons, cette cabane s'appelle "la maison des têtes coupées." Plusieurs feux ont été allumés dans la cabane. La foule s'y presse, mais il semble que c'est surtout les jeunes guerriers qui prendront ici part au rituel. Le captif est dénudé. On lui attache les mains. Le captif fait un premier tour de la cabane en chantant son chant de mort sans que personne ne le touche. Le chef du village annonce alors quelles parties de son corps seront distribuées après sa mort. Il

exhorte ensuite les guerriers à faire souffrir la victime en prenant bien soin de ne le brûler qu'aux jambes, des pieds aux cuisses. Les participants sont aussi avertis d'éviter, pendant la nuit, les activités sexuelles. La victime doit maintenant courir autour des feux de la cabane pendant que la foule, formant cercle, lui applique tisons et fers chauds. De temps en temps, on l'arrête au bout de la cabane pour lui briser les os des mains avec des pierres on lui perce les oreilles avec des morceaux de bois qu'on laissera dans la plaie. On pourra aussi lui déchirer les poignets avec des cordes. Lorsque le captif semble se fatiguer, on le fait s'asseoir sur de la cendre chaude ou de la braise. Mais durant tout ce temps, on s'occupe surtout de lui rôtir les chairs des jambes et des pieds. Quand la victime s'évanouit, on cesse immédiatement la torture. On lui donne de l'eau et de la nourriture jusqu'à ce qu'il ait repris ses forces et qu'il soit capable d'entonner à nouveau son chant de mort. Puis la torture reprend de plus belle en cherchant à brûler toujours de plus en plus profondément les pieds et les jambes jusqu'à ce que le malheureux ne soit plus capable de marcher.

À l'aube, des feux sont allumés autour du village. On installe la victime sur un échafaud. Il y est attaché à un poteau ou à un arbre qui se trouve au centre de l'échafaud. À partir de ce moment, il échappe à la fureur de tout le village et est confié à une équipe de bourreaux. Ces derniers vont continuer le supplice du feu, mais en passant de l'extérieur à l'intérieur. On lui brûle la gorge, les yeux, le rectum. On lui met des haches brûlantes autour du cou et sur les épaules. On entoure son corps d'un pseudo-costume en écorce auquel on met le feu. À partir de ce moment, la torture ne connaît plus de répit. On s'attaque au torse de l'individu, à ses organes vitaux. S'il n'a pas été scalpé, on pourrait le faire alors. La seule consigne qui subsiste, semble-t-il, est de lui couper les membres, la tête et de lui enlever le coeur avant qu'il ne meure lui-même. Ceci suppose donc un certain savoir faire de la part de ses tortionnaires. Selon certains textes, le corps dépecé est ensuite mangé. La captivité n'est certes pas un état que l'on recherche et les nombreux récits racontent plus souvent comment les Blancs réussissent à s'évader ou à y échapper en étant adopté, comme c'est le cas de Radisson. Dans le cas d'Indiens ou de Français pris à la guerre, la captivité racontée mène presque inexorablement à la mort selon le rituel que nous venons de décrire. Dans les autres cas, le récit de captivité se transforme en observations sur les tâches de la vie quotidienne et, inévitablement, sur tout ce qui pourrait permettre une évasion ou encourager une libération.

**C**ES RÉCITS FONT EN MÊME TEMPS la preuve d'une bonne connaissance des Indiens, de leurs modes de vie, de leurs rituels guerriers et de ce qui peut se passer dans le cadre des captures de Blancs. En cela, le récit de Radisson ne le cède en rien à celui des jésuites missionnaires. On y trouve aussi un autre

élément important: la connaissance de la géographie et du territoire. Les captifs savent où ils sont et savent où ils vont. Lorsqu'ils arrivent chez les Iroquois, ils savent aussi qu'ils ne sont jamais très loin des autres Blancs, Anglais ou Hollandais qui, de fait, auront souvent un rôle à jouer dans leur libération.<sup>9</sup> Dans les récits de capture d'Indiens par des Indiens, les missionnaires, très au fait du rituel qui normalement suit la capture, ne s'interposent pas dans le rituel de la torture et de la mort. Ils se contentent de tenter de baptiser les captifs avant que le rituel ne soit rendu trop loin. Malgré l'horreur, ils prennent pour acquis qu'il ne saurait en être autrement.

Selon qu'il s'agit d'un Indien, d'un missionnaire ou d'un laïc, la rhétorique argumentative prend des colorations différentes et pointe vers des sens aussi différents et pas nécessairement compatibles. L'Indien captif, guerrier, qui subit sa captivité avec courage soulève l'admiration des jésuites. Le récit met en évidence le courage, la patience, la fierté de celui qui sait qu'il va mourir d'une mort horrible, mort qu'il ne redoute pas mais, bien au contraire, au devant de laquelle il se dirige avec bravoure. Mais l'admiration des jésuites est teintée de satisfaction puisque, dans plusieurs cas, ils ont réussi à baptiser le captif avant sa mort. Il nous est difficile de comprendre l'acceptation du baptême par les captifs dans pareils cas, incapables que nous sommes de savoir s'il s'agit d'un geste d'espoir de la part du captif qui pourrait croire qu'un tel geste pourrait l'aider à demeurer en vie. Pour les jésuites, le baptême permet au captif de quitter sa prison temporelle pour accéder au ciel, les souffrances étant un bien petit prix à payer pour un tel avenir. Dans les cas où le baptême n'est pas conféré, la captivité et la torture deviennent véritablement l'antichambre de l'Enfer, la torture par le feu a ici une fonction analogique que les jésuites ne se privent guère d'interpréter. Mais au-delà des convictions chrétiennes des missionnaires, ils démontrent un respect très net pour la force et la bravoure de ces guerriers dont l'attitude face à la mort est admirable.

Les récits de captivité des missionnaires obéissent à une autre argumentation. Deux données de départ modifient le récit. Les missionnaires ont déjà sacrifié leur vie en venant s'occuper des Indiens sur le nouveau continent. La captivité ne saurait alors qu'être l'annonce de la réalisation la plus immédiate de leurs vœux. Ensuite, les missionnaires, de par leur spiritualité, considèrent qu'ils sont déjà, ici-bas, dans la condition humaine, en état de captivité et que le passage sur terre n'est qu'un progressif dépouillement de la prison du corps. Ces deux aspects méritent toute notre attention. C'est d'ailleurs comme cela que ces récits ont été compris puisqu'ils font partie de "l'épopée des martyrs canadiens." Les récits autographes de captivité relatent des faits que leur auteur s'empresse d'inclure dans une économie divine plus large. Jogues qui a été battu et qui a eu un pouce coupé écrit à son supérieur du lieu de sa captivité et parseme son texte de références bibliques qui tentent à montrer à la fois le réconfort qui lui vient de Dieu dans ces temps difficile et en même temps la volonté de Dieu qui l'oblige à passer par l'épreuve de la souffrance et de la

captivité. La présence partout de la mort est envisagée avec une certaine distance comme la manifestation toujours possible de cette même volonté de Dieu. Même attitude chez Bressani qui écrit au Général des jésuites: “Je ne sais si Votre Pater-nité reconnaîtra la lettre d’un pauvre infirme qui autrefois vous était bien connu lorsqu’il était en bonne santé. La lettre est mal écrite et toute tachée, parce que, outre les autres difficultés, celui qui l’écrit n’a plus qu’un doigt de la main droite et qu’il est difficile d’éviter de souiller le papier avec le sang qui coule de ses plaies encore ouvertes. Il utilise de la poudre d’arquebuse comme encre et le sol pour table. Il écrit du pays des Iroquois où il est actuellement prisonnier. Il désire ici faire un bref compte rendu des dernières manifestations de la divine Providence.”<sup>10</sup> et le texte décrit sa capture, les tortures dont il a été l’objet et où il a perdu neuf doigts. Comme cette relation est publiée au moment où son auteur est revenu en Europe, elle se poursuit en racontant son retour en Nouvelle-France malgré l’état de sa personne, reprenant ainsi le même parcours matériel et spirituel de Jogues qui, moins ou plus chanceux selon les points de vue, sera tué par les Iroquois en 1646.<sup>11</sup> On le voit le récit de captivité du missionnaire consiste à placer les événements parfois affreux qu’il décrit dans le cadre plus large des desseins de la Providence. Sa souffrance finit même par se retourner contre ses bourreaux puisqu’il lui arrive d’en convertir durant sa captivité. L’héroïsme n’est pas une qualité personnelle dont il pourrait se vanter mais un don de Dieu qui l’aide à traverser cette expérience. L’argumentation de ces récits reflète cette position en appuyant la description sur une interprétation constante de tous les événements par des citations bibliques. Le récit traduit pour le monde extérieur moins des péripéties effroyables que la volonté de Dieu qu’il faut constamment lire dans les moindres gestes de tous et chacun.

Dans les récits de captivité de laïcs, on trouve une argumentation différente. Dans notre échantillon, c’est Radisson qui sert de modèle. Ici, il s’agit d’individus n’appartenant pas nécessairement à une institution précise. Lorsque Radisson est fait prisonnier, c’est un jeune homme, un adolescent vraisemblablement qui s’identifie tout simplement aux Blancs dont il est issu. Il ne représente personne d’autre que lui. Si sa captivité comporte certaines tortures, il est important de noter que, dans son cas, comme dans d’autres cas où les individus sont capturés surtout parce qu’ils étaient au mauvais endroit au mauvais moment, il est dès le départ, relativement bien traité. En fait le récit de captivité du genre de celui de Radisson se transforme tranquillement en récit d’adoption d’un Blanc par des Indiens, adoption bien réelle où de nouveaux liens de parenté sont affirmés, puis au passage insensible d’un mode de vie européen à un mode de vie indien. Ces récits sont le lieu de naissance des coureurs des bois, des “Indiens blancs” comme on s’est plu à les appeler. La tentation de demeurer chez les Indiens, de vivre comme eux, de s’identifier à la culture de l’autre est grande. Et même lorsque ces captifs rejoignent leurs compagnons d’origine, ils gardent des traits hérités de leur vie auprès des Indiens. Dans ces récits,



il s'agit de raconter un destin individuel. Le héros est grand parce que sa victoire sur les événements se traduit par la formation d'un homme nouveau aux expériences uniques qui ne peuvent faire que l'objet d'autres récits. Il n'y a pas là de grands desseins providentiels mais plutôt la démonstration de l'exigence d'adaptation à des réalités absolument nouvelles, la possibilité de se créer une identité nouvelle.

Nous ajoutons à ces récits de la Nouvelle-France, certains récits de captivité de la Nouvelle-Angleterre qui introduisent une nouvelle composante, le troisième pouvoir, c'est-à-dire le militaire, français ou anglais, qui se sert des Indiens comme des intermédiaires dans le cas des captivités. Plusieurs récits racontent, c'est le cas de ceux de John Gyles et de Joseph Bartlett par exemple, que la capture est faite au nom de l'armée française et que la véritable captivité, celle qui fait le plus peur, est celle qui a lieu en territoire français, aux mains des Français et des papistes. Dans cette série de récits, il faut mentionner le cas du pasteur protestant John Williams mené en captivité à Québec qui, au jour de sa libération, doit retourner en Nouvelle-Angleterre sans une de ses filles convertie au catholicisme et devenue religieuse. La nouvelle composante de ces récits s'articule sur la haine entre Français et Anglais, pire parfois que la crainte des Indiens, sur la haine aussi et les interdictions posées sur les religions de l'autre et sur les éventuels déchirements des familles qui accompagnent des captivités parfois très longues.

**C**ES RÉCITS EXEMPLAIRES NOUS permettent, dans un premier temps, d'explorer le topos de la captivité dans toute sa richesse sémantique et narrative. Si la captivité apparaît d'abord comme une épreuve, elle n'est pas identique d'une fois à l'autre. Il faut donc tracer les grandes lignes du topos en regardant qui est le prisonnier, qui est celui qui le capture, si l'évènement prend place dans le cadre d'une guerre rituelle entre les Indiens ou dans une guerre territoriale entre les Iroquois et les Français par exemple. La captivité vient-elle marquer un rapport de force? Dans ce cas, le captif est un otage qu'il s'agira de monnayer le temps venu. Quelle est la réaction du prisonnier? Se soumet-il à son sort? Tente-t-il de s'évader? Comment voit-il sa propre situation de prisonnier? Peut-il pactiser avec ses ravisseurs ou est-il condamné à se maintenir dans une position de domination même dans sa condition de prisonnier? Dans le cas des Indiens, il semble que la captivité fasse partie du destin et qu'elle entraîne avec elle un cortège de malheurs tous assez prévisibles. Dans le cas des Blancs, deux modèles sont exposés: la tentative de se faire le plus semblable possible à ses ravisseurs, c'est le cas de Radisson qui n'a rien de spécial à défendre sauf sa vie, et la tentative de comprendre la captivité comme une motion divine qui, à la limite, jouera même contre les ravisseurs en ce qu'elle pourra servir à leur conversion et donc à l'abandon de leurs modes de vie habituels.

Les enjeux argumentatifs du topos de la captivité pourront donc se contruire autour de la figure de l'Indien, de celle du Blanc, de l'acculturation ou de l'adaptation. La captivité est un processus d'apprentissage, elle agit comme révélateur. Les sujets sont transformés ou non par la captivité, ils deviennent autres et il est parfois possible de saisir ce changement même s'il faut passer par le discours mystique chez les jésuites ou par les tentatives d'indianisation chez Radisson.

Le topos de la captivité met aussi en jeu le territoire. Or, dans le cas de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre, le territoire prend une signification importante selon qu'il est celui des Indiens, premiers occupants et propriétaires, ou celui des colonisateurs qui, tout au long du dix-septième siècle, n'ont pas encore une idée bien précise des limites de leurs territoires, des frontières, puisque tout finit par se perdre dans une épaisse forêt ou dans des chaînes de montagnes. Les territoires où le colonisateur se sent en sécurité sont bien plus petits que ceux dont il réclame en fait la propriété et ce sont les voies maritimes qui priment sur les voies terrestres. D'une certaine façon, les Blancs sont prisonniers de leurs propres territoires, à la merci des incursions des Indiens qui connaissent le pays beaucoup mieux qu'eux. D'où l'usage de figures de rhétorique qui transforment les habitations rustiques de la colonie en forteresses dont il ne fait pas toujours bon sortir.

Sur le plan de la forme, les récits de captivité sont intéressants parce qu'ils abondent en détails qui dénotent une très bonne connaissance du territoire et, souvent, de l'une ou l'autre langue indienne. Si on les compare aux récits américains, on est tout de suite frappé par une certaine pauvreté des descriptions de ces derniers. Les captifs de la Nouvelle-Angleterre ne connaissent pas bien le pays et encore moins ses habitants autochtones. Aussi leurs descriptions sont-elles parfois bien vagues et ressemblent-elles le plus souvent à un long catalogue de lamentations, ce qui n'est pas parfaitement incompatible avec certains récits en français qui utilisent abondamment la citation religieuse, mais cela tient autant à la rhétorique du temps qu'à la mise en récit de captivités bien concrètes.

Même quand les récits sont authentiques, ils s'appuient souvent sur une bonne part de fiction, ce qui pose alors une question bien importante sur la mesure de l'authenticité de chaque récit. Jusqu'à quel point les récits ne déforment-ils pas la réalité pour la rendre plus odieuse, pour grandir l'épreuve et, par voie de conséquence, grandir l'éprouvé? Aussi, plus on avance dans le temps, et surtout après les grands traités de paix avec les Indiens du début du dix-huitième siècle, faut-il faire de plus en plus attention à l'authenticité des récits. Ils prennent une qualité plus romantique et les récits eux-mêmes s'orientent plus du côté du discours de la fiction. Il nous semble donc essentiel de pouvoir, au-delà même des récits de captivité, examiner le topos lui-même. La captivité est plus large, plus englobante que les récits qui en décrivent des cas concrets. Elle est liée tout autant à la découverte du Nouveau Monde, à sa colonisation par les personnes qui n'avaient pas le loisir de retourner en Europe et étaient de fait captifs du nouveau continent, prisonniers de leur nouveau

mode de vie qui doit tenir compte de la présence de l'autochtone pour qui le continent est le lieu d'expression de sa liberté. Libéré des contraintes de la société européenne, le colon fait dans un même temps l'expérience de cette liberté et celle de la captivité. La captivité apparaîtra alors comme le lieu où sa nouvelle identité se forge progressivement par confrontation, par contraste et par adaptation. Aussi n'est-il pas étonnant de voir la littérature américaine émergente s'emparer de ce topos particulièrement riche. Des travaux comme *The return of the vanishing American* de Leslie Fiedler (1968), *The Indians and their Captives* de James Levernier (1977), *The White Man's Indian* de Robert F. Berkhofer (1979), *The European and the Indian* de James Axtell (1981) et *Narratives of North American Indian Captivity, A Selective Bibliography*, de Alden T. Vaughan (1983) établissent un lien entre les récits de captivité qui paraissent en Nouvelle-Angleterre à partir du milieu du dix-septième siècle et l'apparition du roman de la frontière dont Cooper et ses disciples sont les principaux représentants. Le topos de la captivité chez les Indiens permet l'exploitation d'un topos romanesque important. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de ce côté-ci de la frontière?

CETTE ARTICULATION DE DISCOURS référentiels et de discours fictionnels dans la littérature américaine peut avoir un équivalent dans les questionnements sur notre propre littérature, sur son mode particulier d'émergence et sur les thèmes dont elle traite volontiers. Nous avons généralement, comme beaucoup d'études américaines d'ailleurs, tenté d'examiner la question de l'émergence de notre littérature soit en fonction d'une sorte de développement interne plus ou moins spontané, lié à l'apparition d'une culture de plus en plus autonome, soit dans une perspective comparatiste avec la France ou l'Angleterre de façon à montrer, si possible, comment les littératures d'ici pouvaient parvenir à s'articuler aux grandes traditions littéraires des métropoles d'origine et les refléter à partir d'un point de vue régional. Cette perspective est certes valable mais elle ne nous paraît pas complète. Nous tentons donc ici de déployer une autre réflexion, complémentaire, qui devrait permettre de jeter une toute nouvelle lumière sur la continuité possible entre certaines des expériences décrites par les *Ecrits de la Nouvelle-France* [nous entendons ici les récits du régime français] et le choix d'un certain nombre et topoi des premiers écrits littéraires francophones. Si nous retenons le topos de la captivité, c'est qu'il pose, à travers son exploitation, la question de la poursuite des rapports du nouveau Français canadien avec l'Indien comme avec l'étranger.

Il ne nous semble pas du tout étonnant de retrouver dans la littérature canadienne-française naissante une utilisation importante de ce topos de la captivité. On connaît les principales oeuvres où le topos tient un rôle important, *L'Iroquoise*, *Une de perdue*, *deux de trouvées*, *Felluna* d'Odette d'Orsonnens, *Gazida* de Marmier —

mais il est d'autres oeuvres qui peuvent être classées dans la même catégorie: *Les révélations du crime* de François-Réal Angers, *Louise Chawinikisique* et *La tour de Trafalgar* de Boucher de Boucherville, *Le rebelle* de Trobriand, *Les fiancés de 1812* de Joseph Doutre, *La fille du brigand* d'Eugène L'Ecuyer, *La Huronne de Lorette*, *L'île de Sable* et *La jolie fille du faubourg Québec* de Henri-Emile Chevalier.

On peut certes se contenter de retrouver dans certains de ces romans les topoi romanesques de la captivité liés à un genre comme le gothique ou encore à des motifs obligatoires du roman d'aventure ou du roman historique. Il nous semble qu'il est tout aussi intéressant d'ajouter à cette lecture une lecture qui tienne compte de la tradition "vécue" des récits de captivité que l'intérêt qui se développe à la même époque pour les Ecrits de la Nouvelle-France ne peut que venir renforcer. La littérature émergente cherche à tramer son histoire, elle cherche à se donner des airs d'épopée. Où peut-elle trouver ses sources sinon dans ces récits qui décrivent les épreuves de la conquête de ce territoire au-delà de l'identification des régimes politiques qui y ont présidé puisqu'ils ne sont déjà plus là? Il existe une continuité recherchée entre les textes fondateurs et l'émergence d'une littérature d'ici. L'importance de l'historique, de la référence au passé glorieux des origines, l'évocation des gestes des découvreurs, des missionnaires, leurs peines, leurs martyrs, forment la trame d'un imaginaire spécifique auquel puisera notre littérature. Si on peut dénoncer le caractère fantasmatique de la recherche de l'origine, on ne peut pour autant nier l'utilité de ce fantasme quand il s'agit d'écrire ce que nous sommes.

## NOTES

- <sup>1</sup> cf. *Les figures de l'Indien*, Cahiers d'études littéraires, (Montréal: Presses de l'Univ. du Québec à Montréal, 1988). Le problème nous semble avoir aussi sa contrepartie chez nos collègues anglophones, cf. Margaret Atwood, *Essai sur la littérature canadienne* (Montréal: Boréal, 1987 [1972 en anglais]).
- <sup>2</sup> cf. sur des divers récits *Narratives of North American Indian Captivity, A Selective Bibliography* de Alden T. Vaughan (New York: Garland Publications, 1983).
- <sup>3</sup> cf. Sacvan Bercovitch, *American Jeremiad* (Madison: Wisconsin Univ. Press, 1978) et *Puritan Origins of the American Self* (New Haven: Yale Univ. Press, 1975).
- <sup>4</sup> cf. Leslie Fiedler, *The Return of the Vanishing American* (New York: Stein and Day, 1968) et Werner Sollors, *Beyond Ethnicity: Consent and Descent in American Culture* (New York: Oxford Univ. Press, 1986).
- <sup>5</sup> John Barth, *The Sot-Weed Factor* (New York: Doubleday, 1960).
- <sup>6</sup> *The Place of Dead Roads* (New York: Holt, Rinehart & Winston, 1984).
- <sup>7</sup> Tour à tour à cause de l'absence de femmes, Champlain puis Brébeuf font des projets concrets de métissage mais ces derniers seront abandonnés lorsqu'il deviendra évident que cela n'est possible que si c'est la culture indienne qui domine.
- <sup>8</sup> La question de savoir si le texte anglais que nous avons des aventures de Radisson est une traduction d'un texte français perdu ou si c'est une version anglaise de Radisson lui-même ne change en rien le propos.

- <sup>9</sup> Par exemple, Jogues et Radisson se réfugient chez les Hollandais.
- <sup>10</sup> *Relation de Bressani* 1653, Thwaites, vol. 39, p. 54 et suivantes.
- <sup>11</sup> “Dans le billet qu’il écrivit à un jésuite avant ce dernier départ, il pouvait écrire: *Ibo et non redibo*, j’irai et je ne reviendrai pas. Ce n’est là, écrit le P. Campeau, “ni une prophétie ni un pressentiment, c’est une conclusion que Jogues tire de son expérience. Il a la certitude morale de mourir dans cet acte d’obéissance.” Il avait trouvé la mort qu’il souhaitait, Dieu lui évitant cette fois de nouvelles tortures.” *Jésuites de la Nouvelle-France*, ed. François Roustang (Paris: Desclée de Brouwer, 1961) : 176. Les jésuites, même aujourd’hui, cadrent mort et captivité dans une “réalité supérieure.”

## APPLES/HE’S THE SAME

*Gordon Turner*

following Jack yonder  
 into  
 the wild I don’t know  
 when I’ll see him again. Coyote  
 loping fading  
 into the dappled undergrowth in search of  
 the elusive—  
 furtive glances always ahead to  
 the possible  
 surprises. One moment he’s content  
 beside me drum-rolling berries into  
 his pail the next he’s in  
 a thicket  
 far below  
 near the incessant  
 creek rumble

or focused  
 high  
 on the mountain—  
 side  
 where the canopy gives way for  
 a spot  
 of sunlight. Apples